

Développement de la cyclologistique :
la Métropole retenue pour rejoindre le programme ColisActiv'
Congrès annuel de la Fédération des usagers de la bicyclette

La Métropole Rouen Normandie a répondu fin décembre à un appel à manifestation d'intérêt afin de rejoindre le programme ColisActiv', financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). À l'occasion de son congrès annuel, qui se tient les 10 et 11 février à Tours, la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), co-porteuse du programme, qui aide les territoires à développer la cyclologistique, a annoncé que la Métropole était retenue pour bénéficier de son extension.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement, Marie Atinault, Vice-Présidente en charge des transitions et innovations écologiques et Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, le numérique, l'Europe et l'international: *« Pouvoir accéder au programme ColsActiv' en faisant partie des territoires pilotes du projet est un vraie bonne nouvelle pour le développement de la cyclologistique sur notre territoire ! La livraison active, faisant appel aux modes doux, est plus propre, plus discrète, plus respectueuse et plus décarbonnée que la livraison thermique, mais elle est aussi plus coûteuse et complexe à mettre en place. C'est pour cela que bénéficier à la fois d'un soutien financier et logistique pour développer cette forme de livraison, notamment du dernier kilomètre, est un enjeu majeur pour la transition écologique, pour l'air qu'on respire, pour une agglomération plus agréable à vivre au quotidien. »*

Pour Amauric Guinard – Cofondateur de SOFUB, (filiale de la FUB et de Sonergia qui porte le programme CEE Colisactiv') : *« Très heureux que la Métropole Rouen Normandie investisse dans le développement d'une logistique urbaine plus durable sur les premiers et derniers kilomètres en rejoignant le programme Colisactiv'. Une belle opportunité d'aider à l'amorçage d'une filière cyclologistique dont le développement induit par l'évolution des modes de consommation et l'explosion du nombre de colis associé est désormais incontournable. Après le lancement d'une expérimentation sur cinq territoires pilotes, cette extension du programme voulue par la ministre de la Transition écologique marque une étape importante vers le déploiement à l'échelle national du dispositif ».*

Le programme Colisactiv' se concrétise par le versement, pendant 3 ans, d'une prime dégressive attribuée aux opérateurs de la cyclologistique (en place ou à venir) calculée en fonction de la densité des livraisons définie à partir des données de tournées transmises par les opérateurs qui sont analysées par des algorithmes ce qui permet :

- de certifier que les colis sont bien distribués par mobilité active
- de calculer la prime en fonction de la densité des tournées de livraison (nombre de colis par heure)
- de générer des cartographies de densité et de flux qui permettent aux communes engagées de disposer d'outils d'aide à la décision, notamment en termes d'évolution d'infrastructures cyclables.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Le financement de cette prime est assuré pour moitié par le programme ColisActiv, le reste étant pris en charge par la collectivité détentrice de la compétence organisation des mobilités à hauteur de 1,1€ par habitant réparti sur la durée du programme. Les premiers versements interviendront après la phase d'amorçage financée à 100% par des CEE et dont la durée oscille entre 6 et 12 mois, selon la maturité du territoire. Le budget prévisionnel à la charge de la collectivité sera ventilé comme suit : 2022 : 0,1€/habitant, 2023 : 0,5€/habitant et 2024 : 0,5€/habitant. Le budget non dépensé une année est reporté sur l'année suivante jusqu'au 31 décembre 2025.

Une première phase de ce programme a été développée à partir de 2019 sur 5 territoires pilotes (Lyon, Grenoble, Reims, Paris Est Marne et Bois, Angers). **Une deuxième enveloppe financière a été allouée au printemps par l'Etat et la Métropole Rouen Normandie a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé fin 2021 afin d'être parmi les prochaines agglomérations bénéficiaires.**

L'AMI exigeait de proposer un périmètre répondant aux critères d'éligibilité suivants : plus de 150 000 habitants, avec une densité supérieure à 2 200 habitants / km² et devant mettre en place une Zone à Faibles Emissions (ZFE) ou en ayant déjà mis une en place.

Pour répondre à ces critères, **le périmètre de candidature retenu englobe les communes de Rouen, Sotteville-lès-Rouen et Petit-Quevilly, soit 163 000 habitants et une densité globale de 4900 habitants au km².** La Métropole s'engage à cofinancer le programme ColisActiv' à hauteur de 1,1 € par habitant sur le périmètre proposé sur une période de 3 ans, **soit son engagement financier (en attendant une délibération soumise en conseil métropolitain) de 179 300€ (16 300€ en 2022 puis 81 500€ en 2023 et 2024).**

Intégrer ce programme va permettre à la Métropole de :

- Réduire les nuisances (sonores, qualité de l'air, trafic, etc.)
- Améliorer le service de livraison en place
- Bénéficier d'un reporting en chiffres pour communiquer sur des résultats concrets
- Être labellisé « *Territoire pour une livraison propre* »
- Participer globalement à la mise en place d'un écosystème propice au développement d'une livraison alternative et plus durable.

La logistique, et notamment celle du dernier km, a déjà fait l'objet de nombreuses réflexions depuis plusieurs années, essentiellement dans le cadre du projet « Rouen Mobilités Intelligentes pour Tous », réponse à l'Appel à Projet « Territoire d'Innovation lancé dans le cadre du 3ème Plan d'Investissement pour l'Avenir dont la Métropole est lauréate.

Contact presse - Métropole Rouen Normandie

Perrine BINET - Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05



métropole
ROUEN NORMANDIE